

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2016

Présents : Claude CHOVIN, Alain BONNARDEL, Daniel CHOVIN, Danielle GOUDARD, Gaël GRANDOUILER, Philippe HOURDOU, Régis PRADON, Véronique SAUZET, Zoulikha ZARROUG, Antoine DEMEUSY, Isabelle ROUX, Hugues MOTTET.

Excusées : Cécile MALLET, Françoise SANTUCCI (pouvoir à Daniel CHOVIN), Laurence LINQUETTE-SCHOEPFER.

Secrétaire de Séance : Philippe HOURDOU

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 janvier 2016 est approuvé.

2016-04-01-Objet : Vote compte administratif 2015

Le Maire s'étant retiré, le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe HOURDOU, adjoint, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par Monsieur Claude CHOVIN, Maire.

Après s'être fait présenter le budget administratif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité, le conseil municipal

1-lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT		DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE BP 2014		109 836.46	RESUTAT ANTERIEUR REPORTE BP 2014	10 855.92	
REALISATIONS EXERCICE 2015	465 955.25	569 227.13	REALISATIONS EXERCICE 2015	166 844.68	153 497.33
RESULTAT EXERCICE 2015		103 271.88	RESULTAT EXERCICE 2015	13 347.35	
TOTAL CUMULE		213 108.34	TOTAL CUMULE	-24 203.27	

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
BESOIN DE FINANCEMENT	24 203.27	
RESTES A REALISER REPORTES	125 929	14 402
BESOIN DE FINANCEMENT AU TITRE DES RESTES A REALISER	111 527	
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL AU COMPTE 1068	135 730.27	
RESULTAT DE CLOTURE EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		77 378.07

2-Adopte à l'unanimité le compte administratif.

2016-04-02 Objet : Affectation de résultat de l'exercice 2015

Le conseil municipal après le vote du compte administratif décide d'affecter les résultats suivants :

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 135 730.27€

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 77 378.07€ + excédent de fonctionnement du CCAS clôturé à compter de janvier 2016 de 692.07€

Soit un excédent total de **78 070.14€** reporté au (R002).

Adopté à l'unanimité

2016-04-03.Objet : Vote des taux 2016

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et vote les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 11.92 %
- Taxe foncière (bâti) : 13.79 %
- Taxe foncière (non bâti) : 51.17 %

Adopté à l'unanimité

2016-04-04 Objet : Extension, aménagement des locaux scolaires : demande de financement auprès de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement public

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une demande de soutien à l'investissement public est possible auprès de l'Etat pour les travaux concernant l'aménagement des locaux scolaires dont le montant des travaux s'élève à 525 000€ H.T. Le taux d'aide sollicité est estimé à 25% soit une subvention sollicitée de 131 250€ .

Adopté à l'unanimité

2016-04-05 Objet : Travaux de réaménagement interne des locaux scolaires et création de sanitaires : demande de financement auprès du Conseil Départemental au titre de la dotation cantonale de 2017

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental va être déposée concernant les travaux de réaménagement interne des locaux scolaires et de création de sanitaires. Le montant des travaux s'élève à 80 000€ H.T.

Adopté à l'unanimité

2016-04-06 Objet : Travaux de rénovation thermique pour la salle de TAP Désiré Nicolas : demande de financement auprès du Conseil Départemental au titre de la dotation cantonale de 2017

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental va être déposée concernant les travaux de rénovation thermique de la salle TAP Désiré Nicolas. Le montant des travaux s'élève à 60 000 € H.T

Adopté à l'unanimité

2016-04-07 Objet : Travaux de construction d'une salle de motricité: demande de financement auprès du Conseil Départemental au titre de la dotation cantonale de 2017

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental va être déposée concernant les travaux de construction d'une salle de motricité. Le montant des travaux s'élève à 250 000 € H.T.

Adopté à l'unanimité

2016-04-08 Objet : Travaux d'extension et de réaménagement des locaux scolaires: demande de réserve parlementaire

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire va être déposée concernant les travaux d'extension et de réaménagement des locaux scolaires. Le montant des travaux s'élève à 425 000 € H.T.

Adopté à l'unanimité

2016-04-09 Objet : Travaux de mise en sécurité de l'installation campanaire et de l'installation électrique du clocher de l'église : demande de financement auprès du Conseil Départemental

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental va être déposée concernant les travaux de mise en sécurité de l'installation campanaire et de l'installation électrique du clocher de l'église. Le montant des travaux s'élève à 15 125 € H.T.

Adopté à l'unanimité

2016-04-10 Objet : Travaux de construction d'une salle de motricité et de réaménagement interne du groupe scolaire : demande de fonds de concours auprès de la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention d'un montant de 50 000€ va être déposée auprès de la Communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes concernant les travaux de construction d'une salle de motricité et de réaménagement interne du groupe scolaire. Le montant des travaux s'élève à 330 000€ H.T.

Adopté à l'unanimité

2016-04-11 Objet : Travaux de mise aux normes d'accessibilité Ad'Ap église : demande de financement auprès du Conseil Départemental au titre de l'année 2017

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental va être déposée concernant les travaux de mise aux normes d'accessibilité Ad'Ap de l'église. Le montant des travaux s'élève à 13 918 € H.T.

Adopté à l'unanimité

2016-04-12 Objet : Opération budgétaire : dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement est nécessaire face aux baisses de dotations de l'Etat. Afin d'assurer les dépenses à venir il est préférable de mettre en place une dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement au compte 6815 de 66 030.14€

Adopté à l'unanimité

2016-04-13 Objet : Validation du choix des entreprises retenues pour la 5^{ème} classe et avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre

Monsieur le maire informe le conseil municipal du choix des entreprises retenues lors des réunions de la CAO du 23 mars et du 29 mars 2016.

Les entreprises retenues sont :

- Lot 1 : Entreprise BOURNE de Chatuzange le Goubet
- Lot 2 : Entreprise BOURNE de Chatuzange le Goubet
- Lot 3 : Entreprise DUPONT de Pizançon
- Lot 4 : Entreprise FLYBAT d'Eymeux

Par ailleurs le montant des honoraires de maîtrise d'oeuvre est ramené de 10 000€ H.T à 8 000€ H.T.

Adopté à l'unanimité

2016-04-14-Objet : Vote du budget primitif 2016

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2016 qui a fait l'objet d'un débat lors de la réunion de la commission des finances élargie à l'ensemble du conseil municipal du 29 mars 2016 :

Le budget de fonctionnement s'équilibre de la façon suivante :

En dépenses et recettes de fonctionnement : 578 486.14 €

En dépenses et recettes d'investissement : 408 862.27 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	578 486.14 €	578 486.14 €
Section d'investissement	408 862.27 €	408 862.27 €
TOTAL	987 348.41€	987 348.41 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2016 tel qu'arrêté ci-dessus.

2016-04-15 Objet : Echange de terrains avec DAT

La commune de Marches est propriétaire des parcelles cadastrées section ZI n° 456 et 457 pour une surface totale de 210 m2.

La société Développement Aménagement Terrains (DAT) est propriétaire des parcelles cadastrées section ZI n° 426 et 430 faisant l'objet d'un emplacement réservé pour une surface totale de 701m2.

(Plan cadastral joint à la présente).

Il est convenu ce qui suit :

- Les deux parties échangent les parcelles dont elles sont propriétaires.
- Le prix du terrain est fixé à 0.50€ le mètre carré
- La commune de Marches devient donc propriétaire des parcelles ZI n°426 et 430 et la société DAT devient propriétaire des parcelles ZI 456 et 457.
- La commune de Marches s'engage à verser à la société DAT une soulte correspondant à la différence de surface soit 491m2. Cette soulte s'élève à 245.50€ (491m2 x 0.50€ le m2).
- Les frais d'acte d'échange seront intégralement supportés par la société DAT.

Adopté à l'unanimité

2016-04-16 Objet : Convention de mise à disposition par Valence Romans Sud Rhône-Alpes de la plateforme de dématérialisation des marchés publics

La communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes propose de mettre à disposition sa plateforme AWS de dématérialisation des marchés publics. Les frais d'abonnement annuel et de création du compte sont pris en charge par la Communauté d'agglomération VRSRA. L'adhésion prend effet à compter du 2^{ème} semestre 2016.

Chaque prestation ponctuelle sera facturée 40€ H.T à la commune.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 1^{er} avril 2016 pour l'ouverture des plis concernant le choix d'un cabinet d'architecture et de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'aménagement et d'extension des locaux scolaires. Trois cabinets ont été présélectionnés. Ils seront auditionnés le mardi 26 avril de 13h 30 à 16h 30 afin de déterminer le candidat retenu.

Séance levée à 20H55

Le secrétaire de séance :

Philippe HOURDOU

Le Maire :

Claude CHOVIN